

▶ Trois questions à

Pr. Dr. Marc Bühlmann

Politologue et directeur de l'Année politique Suisse

▶ Avec les manifestations en faveur du climat, la jeunesse a régulièrement occupé le devant de la scène ces derniers mois. Les diverses interventions demandant le droit de vote à 16 ans ont-elles dès lors davantage de chances d'aboutir que par le passé?

En réalité, la jeunesse a toujours été passablement politisée. On dit souvent que les jeunes ne vont pas voter. C'est vrai, ils ne s'expriment pas forcément par les canaux institutionnels. Mais ils ont toujours défendu des causes, manifesté. C'était déjà le cas en 1968 ou dans les années 1980. Ce qui a changé en revanche, c'est le regard qu'on porte sur cette jeunesse politisée. À l'époque, les gens plus âgés avaient peur, ils étaient réticents à laisser les jeunes s'exprimer. Aujourd'hui, on trouve que c'est plutôt une bonne chose que les jeunes manifestent. Dans le canton de Neuchâtel, où on va voter sur le droit de vote à 16 ans, les discussions sont plutôt positives. Même si le fait de ne proposer ce droit de vote uniquement sur demande montre qu'il y a encore des craintes irrationnelles autour du fait de laisser des jeunes de 16 ans voter. Le problème quand on commence à ajouter des caractéristiques, c'est qu'on donne l'impression de savoir ce qu'est une bonne ou une mauvaise décision et qui peut la prendre. Devrait-on alors donner plus de poids aux voix des personnes âgées sous prétexte qu'elles ont davantage d'expérience?

▶ Le droit de vote à 16 ans, ce n'est donc qu'une question de temps? J'en suis persuadé. L'histoire de la démocratie montre qu'on est toujours allé dans le sens d'un élargissement des personnes ayant le droit de voter et de se faire élire. À ceux qui avaient de l'argent, puis à ceux qui savaient lire, puis aux femmes. En 1991, on a abaissé la majorité de 20 à 18 ans. Il faudra plusieurs tentatives mais dans 30 ou 40 ans, on va en rire. Vous savez, au Parlement fédéral, on a déjà discuté une fois l'idée que les parents puissent avoir le droit de vote pour leurs enfants, avec l'idée philosophique que les décisions devraient être prises par les personnes concernées par un sujet. Je suis donc plutôt optimiste.

▶ Dans le canton de Berne, deux motions demandant le droit de vote à 16 ans seront débattues. Quelles sont leurs chances? Je ne pense pas que le Parlement soit la bonne place pour débattre de cela. D'autant qu'au Grand Conseil bernois, les majorités sont claires. Je pense que c'est plutôt par des initiatives que le changement se fera. Si deux ou trois cantons font le pas, d'autres suivront. CLR